

Lettre d'information aux élus communautaires et aux élus municipaux des Balcons du Dauphiné

Retour sur le conseil du 17 décembre 2019

Les délibérations

EAU ET ASSAINISSEMENT

► **Ouverture de crédits d'investissement des deux budgets rattachés eau et assainissement ainsi que les deux budgets annexes DSP eau et assainissement**
Préalablement au vote des budgets 2020 de la régie eau et assainissement, le Conseil communautaire a approuvé l'ouverture de crédits d'investissement de 872 394,88 € HT pour le budget rattaché eau potable en régie, 102 355 € HT pour le budget rattaché eau potable en DSP, 2 896 617,82 € HT pour le budget rattaché assainissement collectif en régie et 101 568,52 € HT pour le budget rattaché assainissement collectif en DSP.

► **Ouverture d'une ligne de trésorerie**

En raison de l'état d'avancement d'opérations de travaux en cours et au regard des dépenses à honorer dans les trois premiers mois de 2020, les élus communautaires ont validé le fait de doter les budgets de l'eau et de l'assainissement d'instruments de financement à court terme avec l'ouverture d'une ligne de trésorerie qui devra être totalement remboursée à l'issue de la période d'un an. Le montant maximal de cette ligne est fixé à 3 millions d'euros pour l'assainissement et 3 millions d'euros pour l'eau.

► **Fixation des tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2020**

Les tarifs 2020 fixés pour l'eau et l'assainissement (en pièce jointe) ont été validés.

Ces tarifs seront établis distinctement pour chaque territoire dans l'optique d'une convergence vers un tarif unique en 2023.

► **Respect des Chartes Qualité Nationale des réseaux d'eau potable et d'assainissement pour les opérations d'investissement d'un montant supérieur à 150 000 euros**

Dans le cadre de la prise de compétence eau et assainissement et dans une démarche de développement durable, la communauté de communes adhèrera à la Charte qualité proposée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

► **Conventions à conclure avec les communes de Bouvesse Quirieu, Courtenay et le syndicat intercommunal du Gymnase**

Il apparaît complexe de transférer des agents de syndicats préexistants qui interviennent également sur des compétences autres de manière majoritaire. Pour bénéficier de leur appui technique, des conventions de délégation de prestations de service seront passées entre la communauté de communes et les communes de Bouvesse Quirieu, Courtenay et le syndicat intercommunal du Gymnase.

► **Organisation du temps de travail des agents de la régie**

Les élus communautaires approuvent la mise en place de l'organisation du temps de travail des agents de la régie des eaux sur la base de celle du syndicat intercommunal des eaux du Plateau de Crémieu. Ce fonctionnement est maintenu pour le début de l'année 2020 et sera mis en adéquation avec le fonctionnement global de la communauté de communes au plus tard à la fin du 1^{er} semestre 2020.

► **Organisation des astreintes eau et assainissement**

Le fonctionnement du régime des astreintes mis en place au syndicat intercommunal des Eaux du Plateau de Crémieu sera appliqué à l'ensemble du personnel de la régie des Eaux soumis au régime des astreintes. Ce fonctionnement est maintenu pour le début de l'année 2020 et sera mis en adéquation avec le fonctionnement global de la communauté de communes au plus tard à la fin du 1^{er} semestre 2020.

RESSOURCES

► **Modification du RIFSEEP – Avenant n°5 comprenant l'attribution des primes de régisseurs**

Dans le cadre des nouveaux postes liés aux transferts « eau et assainissement » et « petite enfance et enfance » à compter du 31 décembre 2019, différents ajustements ont été validés et vont être apportés au RIFSEEP.

► **Actualisation du tableau des effectifs dans le cadre des transferts eau et assainissement et petite enfance**

Les élus communautaires ont approuvé le nouveau tableau des emplois (en pièce jointe) intégrant notamment la création de postes pour les agents des services eau et assainissement, des multi-accueils, RAM et ALSH de Montalieu-Vercieu et Les Avenières Veyrins-Thuellin ainsi que le poste de DGA du pôle ressources.

► **Attribution des marchés d'entretien des locaux**

Les marchés de travaux pour l'entretien des locaux communautaires ont été attribués comme suit :

Lot n°1 – entretien du site communautaire de Villemoirieu : société Optipropre pour un montant de 15 061,68 € HT

Lot n°2 – entretien de la MSAP de Morestel : société Hep's pour un montant de 14 340 € HT

Lot n°3 – entretien des RAM, secteur Ouest : société Optipropre pour un montant de 20 713,68 € HT

Lot n°4 – vitrerie des multi-accueils : société Agility pour un montant de 5 599,68 € HT

Lot n°5 – entretien de la piscine de Morestel : société Agility pour un montant de 4 900 € HT

Lot n°6 – vitrerie des équipements sportifs à Morestel : société Adeli pour un montant de 4 100 € HT



ÉCONOMIE

► **Avenant à la convention-cadre CCI Nord Isère**
Suite au désengagement de la CCI Nord-Isère concernant le poste d'animateur ACABRED, les élus des Balcons du Dauphiné ont choisi de faire perdurer le lien tissé en matière d'économie de proximité en renouvelant la convention de partenariat. Cela permettra de poursuivre le financement du market place à hauteur de 3 500 € pour l'année 2020 ainsi que la veille commerciale.

ENVIRONNEMENT

► Participation SYDCEHR

Considérant qu'au regard de la compétence GEMAPI, les Balcons du Dauphiné ont délégué l'item 5 de cette compétence (défense contre les inondations et contre la mer) au SYDCEHR, le Conseil communautaire approuve la participation exceptionnelle de 80 000 € au SYDCEHR pour financer la rénovation de plusieurs ouvrages défectueux.

► Dissolution du SIM Bourgoin-Jallieu

La dissolution du Syndicat intercommunal des marais de Bourgoin-Jallieu se fera en deux phases : la première avec une fin de compétence au 31 décembre 2019, la seconde avec une dissolution au 30 juin 2020.

AMÉNAGEMENT

► Signature de la convention opérationnelle entre Les Balcons du Dauphiné, la commune de Crémieu et EPORA – secteur entrée de ville ouest (38A027)

Une convention opérationnelle d'une durée de 5 ans sera signée entre la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, la commune de Crémieu et l'EPORA afin de lancer la réalisation d'un programme d'une trentaine de logements sur le tènement foncier situé au nord du périmètre.

► Signature de la convention opérationnelle entre Les Balcons du Dauphiné, la commune des Avenières-Veyrins-Thuellin et EPORA (38A026)

Une convention opérationnelle d'une durée de 5 ans sera signée entre la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, la commune des Avenières-Veyrins-Thuellin et l'EPORA afin de lancer la réalisation d'un programme d'une trentaine de logements et d'un hôtel.

CULTURE

► Isle en Scène 2020 – Présentation de la programmation et des tarifs de la billetterie

La communauté de communes organise en 2020 le festival Isle en scène du 15 au 17 mai à la Ferme des Dames de Saint-Baudille de la Tour. Les tarifs fixés pour les spectacles ont été validés.

Vendredi 15 mai : Soul'R and Pulse à 18h30 : avant-scène gratuite

André Manoukian et China Moses à 20h30 : plein tarif : 25 €
tarif réduit : 20 €



Samedi 16 mai : They call me
Rico and the escape à 19h : avant-scène gratuite
Les Négresses Vertes à 20h30 : plein tarif 20 € tarif réduit : 16 €



Dimanche 17 mai : Coverclub à
15h30 : avant-scène gratuite
Anais à 17h : plein tarif 25 € tarif réduit : 20 €
Tremen : 18h30 : clôture du festival : gratuit



Tarifs réduits pour les moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et allocataires RSA.

Plus d'informations sur les sites internet www.isle-en-scene.fr



TOURISME

► **Projet d'aménagement touristique Voie Verte et Via Rhôna, financement Leader**

Le programme d'équipements et de services en lien avec les itinéraires cyclo-touristiques a été validé pour un montant de 78 321.84 €. Un financement par la subvention européenne du programme LEADER sera demandée à hauteur de 64%. La première phase du projet repose sur le déploiement de totems d'entrée des infrastructures, de casiers avec des bornes de rechargement VAE et de garages à vélo équipés de stations de réparation et de gonflage.

► **Décision modificative n°1 – Budget rattaché à l'EPIC**

Le Conseil communautaire a approuvé la décision modificative (DM) n° 1 du budget de l'EPIC.

Elle vise notamment à prendre en compte les charges de personnel supplémentaire du fait des primes de fin d'année du directeur et des 2 agents ayant intégré l'EPIC récemment.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

► **Changement des statuts du Syndicat du Lycée la Pléiade**

Les nouveaux statuts du syndicat intercommunal du Lycée La Pléiade ont été validés.

HABITAT - LOGEMENT

► **Validation définitive du PLH**

Le Plan Local d'Habitat (PLH) 2019-2024 a été adopté avec 5 orientations stratégiques essentielles pour la construction et la réhabilitation des logements existants.

► **Adoption des statuts du Syndicat d'aménagement et de gestion des aires pour les gens du voyage en Nord-isère (S.A.G.A.V. Nord-Isère)**

Dans le cadre de la procédure de modification statutaire engagée par le SAGAV afin de modifier son périmètre et ses compétences, ses modalités de gouvernance et de financement, les élus communautaires ont approuvé les nouveaux statuts.

ENFANCE

► **Annualisation du temps de travail des directeurs de centres de loisirs**

Compte tenu des différents horaires d'ouverture des accueils de loisirs et de leur amplitude selon les périodes de l'année, le temps de travail des agents ne peut pas être identique chaque semaine. L'annualisation du temps de travail pour les directeurs des centres de loisirs, validée lors du conseil communautaire, permettra de répondre à ce besoin de rythme de travail différent en fonction des périodes tout en maintenant une rémunération identique tout au long de l'année.

Informations

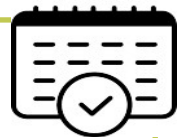
► **Lancement de l'AMO pour la refonte du réseau des sentiers de randonnées**

Le cabinet MOGOMA a été retenu pour mener une étude à hauteur de 69 000 €.

► **Etape Balcons du Dauphiné Tour Ain Bugey Valromey**

Les communes de Frontonas et de Morestel ont été retenues comme ville de départ et d'arrivée pour l'étape du 10 juillet.

VOTRE AGENDA



Conseil communautaire

mardi 14 janvier à 18h

Maison du Haut-Rhône Dauphinois – Crémieu

Commission sociale intercommunale secteur est

membres de la commission du secteur

lundi 27 janvier à 14h30

site communautaire de Morestel

Conseil communautaire

mardi 4 février à 18h

Maison du Haut-Rhône Dauphinois – Crémieu

ÇA BOUGE AUX BALCONS...



Arrivées

1^{er} janvier : l'ensemble des agents de la Régie des Eaux Balcons du Dauphiné

1^{er} janvier : les agents enfance et petite enfance des nouvelles structures intégrées